

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [roxanne-constantin-cssmi-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/d94616c183a4fd2168b468b2>

Date d'obtention : 2025-11-21 16:12:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, je dois écouter et rassurer la personne qui vient dénoncer une situation. Deuxièmement, je dois remplir la grille d'évaluation avec la personne afin de connaître la nature et l'intention. Troisièmement, je dois vérifier l'information reçu en rencontrant les personnes qui sont impliqués et au courant de la situation. Je dois remplir la grille d'évaluation en faisant des rencontres individuelles. Par la suite, si la nature et l'intention est malveillante ou de nature criminelle, je dois immédiatement contacter le service de police. Je ne rempli pas la grille d'évaluation avec l'instigateur mais je dois confisquer le téléphone cellulaire afin de limiter la propagation. Si la nature de la situation est impulsif, je dois remplir la grille d'évaluation avec l'instigateur et contacter le service de police par la suite. Je communique avec les parents des élèves impliqués et les informer de la situation et du protocole.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est important de bien écouter la personne qui vient chercher de l'aide. Il est important de bien remplir la grille d'évaluation afin de connaître la nature et l'intention de la situation pour pouvoir orienter mes interventions et aussi orienter vers les bonnes ressources. Il est important de rassurer la personne peu importe le types de situation ainsi que les parents.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois la l'étape la plus délicate est de parler à l'instigateur car je crois que plusieurs jeunes pourraient se sentir "coincé" ou gêné de la situation et qu'il peut être plus difficile de valider les informations. Je crois que la collaboration peut être plus difficile à cette étape.